

tion, c'est, comme le rapport le constate, l'affaiblissement du sentiment religieux et le progrès croissant du scepticisme en France.

L'esprit d'égoïsme et d'orgueil est la raison qui paralyse la bienfaisance des riches et qui augmente l'envie jalouse des pauvres. Toutefois, l'esprit religieux ce n'est pas l'obscurantisme mais la lumière de Dieu; mais la justice, l'amour, l'infatigable dévouement. Dans notre société du 19<sup>e</sup> siècle et particulièrement dans "la société française" et la religion. Les autres nations sont moins atteintes que nous à cet égard. Je ne veux pas parler de l'Allemagne où j'ai été frappé cependant de la manière avec laquelle la guerre a été mêlée aux idées religieuses. Mais comment l'Angleterre a-t-elle surmonté jusqu'ici les crises sociales, par son esprit religieux plein de fermeté. En Amérique, l'émigration européenne vient s'ajouter à la population. Et il n'y a pas seulement des éléments bons dans cette émigration, mais des éléments qui sont loin d'avoir ce caractère. Comment se fait-il que l'Amérique existe sans bouleversements sociaux? C'est qu'elle a un esprit religieux plein de vigueur.

Est-il donc impossible de faire que la France arrive à cet esprit si vigoureux? La séparation de l'église et de l'Etat me semble devoir arriver à ce résultat (très-bien à gauche) Et ce ne devrait pas être l'Etat qui devait rompre l'union. Ce devrait être l'Eglise qui dit l'Etat: Occupez-vous des questions civiles et laissez-moi entièrement les questions religieuses. En Amérique, la séparation de l'Eglise et de l'Etat existe. Et pour moi, j'y vois une raison de meilleur esprit religieux. Je suis loin de trouver très-bien la multiplicité des sectes. Mais les populations américaines lisent la Bible; ils remontent à l'origine de la religion chrétienne et même de la religion catholique et ils trouvent une nourriture quotidienne saine et fortifiante. C'est ce qui a manqué aux insurgés de Paris. C'est ce qui est une raison de leurs excès.

Mais ils ont poursuivi de leur haine la religion chrétienne et Jésus-Christ lui-même, c'est qu'ils ne connaissent ni la religion chrétienne ni son divin auteur. Autrement ils n'auraient pas parlé comme ils ont parlé, et surtout ils n'auraient pas agi comme ils ont agi, il a été écrit dans le Livre des Livres: « Cherche la vérité et la justice et tu trouveras sur ta route réussite et succès. » C'est la promesse faite au peuple juif par Moïse. (Mouvements divers.)

Pour remplir la grande tâche qui nous incombe, il nous faut marcher à travers les sentiers de la liberté, de la justice et de la paix. Nous aurons ainsi la certitude du succès; nous n'aurons ni alarmes, ni épouvante; nous marcherons avec courage, avec fermeté. Nous trouverons cette force, ce courage dans le sentiment vigoureux de l'esprit de religion; et ces dons précieux, ces qualités indispensables sont promises à ceux qui méditent avec respect, avec attention les paroles du Livre de Dieu, de la Bible. (Très-bien! très-bien! sur un grand nombre de bancs.)

M. de Meaux votera pour la proposition Haentjens, voici pourquoi. La thèse que l'orateur va traiter a beaucoup de points communs avec celle que M. Steinheil vient de développer. Il prend acte, notamment, de la sollicitude manifestée par M. Steinheil pour la religion lorsqu'il a demandé la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sollicitude qui a paru partagée par la gauche.

Plusieurs voix à gauche: Nous voulons simplement la liberté de conscience.

M. de Meaux: L'enquête qui va s'ouvrir doit être, avant tout, politique et sociale. C'est pourquoi elle devra remonter dans le passé au delà du 4 septembre.

L'orateur estime avec le préopinant que les jacobins ont été l'une des armées de l'insurrection. Mais la démagogie a été enlevée dans son triomphe, et pour la première fois, on a vu une révolution devenue maîtresse de Paris sans être maîtresse de la France. (Applaudissements.)

Il importe de faire en sorte que ce phénomène inaugure une ère nouvelle, garantissant tout bouleversement par le principe de la volonté nationale qui peut se tromper mais qui doit juger sans appel; volonté manifestée par une assemblée librement élue. Outre les jacobins il y a eu parmi les auteurs de l'insurrection les socialistes, ceux qui ont pour base l'athéisme et le communisme, pour but, la révolution et pour moyen la force brutale.

L'Empire est plus que tout autre gouvernement responsable des progrès du socialisme

en France, car c'est l'Empire qui, pour maintenir son despotisme, entretenait la division parmi les classes et d'autre part donnait libre carrière à toutes les passions malsaines, à toutes les licences qui étaient entre ses mains un moyen de gouvernement.

Il y a encore une cause plus éloignée de l'insurrection, c'est l'influence de la redoutable et occulte association qui s'appelle l'Internationale.

La Commission d'enquête aura aussi à examiner comment ces forces ont pu s'organiser et s'augmenter. Le général Trochu nous a fait connaître qu'il y avait une portion de la population qui croyait son jour venu à chacun de nos désastres, et comment elle a été maîtresse le 18 mars. La Commission verra comment la démagogie cosmopolite est arrivée à Paris. La Commission ne se bornera pas à Paris, elle regardera en province. Tandis que le plus grand nombre allait à l'armée, quelques hommes s'installaient dans les places lucratives; ils n'ont pas tous disparu, parce qu'ils rencontrent encore d'anciens camarades de divers côtés. Mais la parole du président du Conseil nous est un garant; ils disparaîtront: Grâce à Dieu, l'armée que l'on disait ne pouvoir jamais se relever a donné des preuves que l'esprit militaire n'était pas mort en France; il a gagné la bataille de l'ordre européen contre la démagogie cosmopolite. Elle a fait plus, elle a fait rentrer l'espoir dans l'âme de la patrie. Il faut que cette renaissance de l'armée soit le prélude et le symbole de la renaissance nationale. (Très-bien! très-bien! Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Haentjens déclare que la seule pensée qui a présidé à la présentation de sa proposition, a été une proposition de justice et de sincérité. Il faut savoir les causes de cette insurrection. Il faut sévir contre ses auteurs. L'orateur sait que cette proposition attirera à un parti auquel il a donné naguère son concours, des attaques plus ou moins passionnées. Mais le devoir avant tout. D'ailleurs, l'orateur constate que ce parti attend et qu'il entendra toutes ces attaques avec plus de patience que ne l'ont jamais fait ses collègues de la gauche lorsqu'ils ont été attaqués. (Murmures et rires.)

L'orateur poursuit en reprochant à la gauche ses attaques incessantes contre tous les gouvernements monarchiques qui se sont succédés en France. (Nouveaux murmures et interruptions.) M. Haentjens ne craint pas pour son parti les résultats de cette enquête. Il continue au milieu du bruit en demandant que la vérité se fasse jour, même au prix des attaques auxquelles sa demande expose le gouvernement qu'il a servi autrefois avec autant d'indépendance que de dévouement. Si le gouvernement impérial a fait la faute d'encourager la démagogie, et je crois que la démagogie est surtout coupable, mais enfin si le gouvernement impérial a fait la faute d'encourager la démagogie qu'on le dise; qu'on dise si le coup d'Etat du 2 décembre a été un mauvais principe qui a eu ses conséquences. Qu'on dise si les lois, qui ont eu pour but le bien du plus grand nombre n'ont pas excité trop d'appétit dans la démagogie. On verra si les grands travaux n'ont pas été une cause révolutionnaire. Toutfois, n'oublions pas la Prusse, dont le général Trochu a signalé la main dans la commune, c'est la première fois que depuis huit mois, à cette tribune, on a jeté le blâme sur la Prusse et sur M. de Bismark. (Exclamations diverses.) On a dit que c'était le gouvernement précédant qui était seul coupable de l'insurrection parisienne. L'enquête ne conclura pas ainsi. D'ailleurs, pourquoi parler ainsi devant M. de Bismark? Croyez-vous qu'il n'a pas du sourire du sourire le plus méphitophélène à cette déclaration? (Mouvements divers.) J'ai pour le prince de Bismark l'animadversion la plus profonde et elle ne date pas d'aujourd'hui; mais je ne crois pas que certaines déclarations soient bien politiques. Le général Trochu a dû souffrir beaucoup avec son intelligence, d'être obligé d'être le chef du gouvernement du 4 septembre. Il a dû licencier le corps des sergents de ville, et du moment que le corps est sacrifié, vous êtes sûr que la démagogie va dominer Paris et bientôt la France. C'est ce qui s'est toujours vu. M. Gambetta, qui l'ont attaqué tant que nous allons peut-être nous mêmes venir le défendre, M. Gambetta a rendu justice lui-même au corps des sergents de ville. Mais généralement les émeutes, à entendre l'opposition, elles sont toujours faites ou par des agents de police ou par l'étranger. (Très bien! On est trop habitué en France à changer les gouvernements. A

chaque révolution, nous disons du gouvernement nous en avons trouvé un mauvais, on l'a changé. Voilà les doctrines.

Une voix à droite: On a bien fait.

M. Haentjens: Voilà des doctrines de la démagogie, et c'est en face de l'ennemi qu'on les soutenait. Je demande qu'on aille, qu'on cherche le plus loin possible pour trouver les causes de l'insurrection de Paris, Et, de cette enquête, il sortira une grande leçon qui sera une arme pour tous.

M. Daurin (Marial), rapporteur, avait voulu parler après le discours élevé de M. Steinheil, avant de venir à la question; il doit protester contre ce qui vient d'être dit, ce n'est pas l'honorable général Trochu qui a fait tout ce qu'il a pu pendant le siège de Paris.

Le rapporteur soutient que l'empire a été le plus mauvais des gouvernements, car il a perverti la nation qu'il avait mission de conduire et de sauvegarder.

Le rapporteur rend justice aux idées religieuses de M. Steinheil et, comme lui, il croit que les idées sont la base de toute morale, de toute liberté et de toute justice.

M. le rapporteur signale un manifeste attribué à l'Internationale qui approuve la Commune.

M. Tolain. Je ne veux pas entrer dans un long développement. Je crois que ce développement peut avoir des inconvénients.

C'est dans l'enquête que je pourrai examiner les causes de l'insurrection dont nous avons tous souffert. Je démontrerais alors que la société ouvrière dont le nom est dans toutes les bouches, n'est pas la cause véritable de cette insurrection, je pourrai faire alors, document en main, l'histoire de la Société Internationale des travailleurs. (Parlez! parlez!)

Je suis prêt à faire cette histoire, mais à cette condition que m'accorderez une séance entière pour parler avec tous les documents en mains.

M. Tolain soutient que la Société Internationale admet la propriété indivisible, l'héritage, la famille. Les délégués de Paris, de Genève, de Rouen, ont été explicites.

Voix à droite. Et le manifeste dont on vient de parler?

M. Tolain: Le manifeste n'est pas signé; d'ailleurs, jus-qu'à l'enquête, on ne saurait mettre en doute mon affirmation. D'un autre côté, l'Internationale a dévié dans quelques uns de ses déléguations, de son but et de ses doctrines.

Le Mémoire de 1866 n'a pas eu droit d'entrée en France parce que nous n'avions pas voulu y introduire une phrase élogieuse pour Napoléon III. (approbation à gauche.)

On voulait exercer des poursuites contre la société; on prétendit la comprendre dans une poursuite de société secrète, mais on dut y renoncer et ne la poursuivre que comme association illicite. Le procureur général dut reconnaître que les accusés étaient des ouvriers laborieux, honnêtes et intelligents.

Quant à la loi sur les coalitions, nous ne l'approuvons pas, car elle était pour nous une loi à deux tranchants qui permettait au gouvernement de jouer son jeu favori du double bas cerce, en jetant tantôt les patrons contre les ouvriers et tantôt les ouvriers contre les patrons (très-bien! très-bien!) Nous voulons bien l'abolition des art. 414, 415 et 416 de l'ancienne loi; et quand ils viendront de nouveau en discussion à propos de la proposition qui les relève, nous prouverons que les faire revivre ce sera constituer au lieu de sociétés publiques de résistance, des sociétés secrètes bien plus dangereuses (approbation à gauche.)

En un mot, je prononcerai dans l'enquête, que l'Internationale ne doit pas être accusée de tout ce dont on l'accuse, et que ses fondateurs français sont restés ce qu'ils sont toujours, de véritables honnêtes gens.

M. de Belcastel dit quelques mots par lesquels il soutient que depuis 80 ans, nous ne faisons qu'aller de révolutions en révolutions. On oublie les réformes nécessaires et l'on marche constitutionnellement de bouleversements en bouleversements et de ruines en ruines. On arrive ainsi à un seul résultat, à la souveraineté de la force. On n'aura la paix et la liberté qu'en revenant aux vrais principes sur lesquels reposent toute justice et toute liberté.

M. le comte Jaubert avait voulu que M. Tolain s'expliquât il y a deux mois. Aujourd'hui, l'exception de bonne foi peut être mise en avant. L'enquête a dit le reste sur l'Internationale.

M. Tolain répond qu'il ne croit pas qu'un membre de l'Assemblée puisse intervenir à

sa volonté l'ordre jour; que du reste, il ne plaide pas l'exception de bonne foi. Tel il a été, tel il restera, se croyant convaincu de ses idées, aujourd'hui comme il y a deux mois, comme il y a 3 ans, comme il y a quatre ans.

Une voix à droite: Et le manifeste? que pensez-vous du manifeste?

M. Tolain: Je vous ai déjà dit qu'une partie de la société avait deviné de ses principes d'ailleurs dans une grande société, toute la société ne pouvait être solidaire de quelques-uns de ses membres.

Une autre voix: Mais enfin que pensez-vous du manifeste? Vous en séparez-vous?

M. Tolain: A Paris, une partie de l'Internationale m'a appelé faux frère, traître, m'a rejeté de son sein. Ai-je donc besoin de dire que je repousse les voleurs, les assassins, les incendiaires? Et ai-je besoin, après leurs actes, de venir dire à cette tribune que je me sépare d'eux? (Très bien! Très bien! à gauche.)

M. le président donne lecture du projet de la commission:

Art. 1<sup>er</sup>. Une commission de 30 membres sera nommée, dans les bureaux, à l'effet de rechercher par voie d'enquête et par tous autres moyens qui lui paraîtront utiles et nécessaires, les causes de l'insurrection qui, depuis deux mois, ensanglantent le département de la Seine, et de constater les faits qui se rattachent, soit à sa préparation, soit à son exécution.

Art. 2. Tous pouvoirs lui sont conférés dans ce double objet, soit pour mander et faire comparaître au gré d'elle les personnes en état de donner des renseignements, soit pour se faire délivrer et communiquer toutes les pièces de nature à éclairer sa religion.

Art. 3. Un rapport sera fait à l'Assemblée des résultats de cette information.

M. Haussmann demande que les témoignages soient sténographiés et imprimés; puis sur les observations de M. le président; retire cet amendement. Les articles et l'ensemble de la loi sont successivement adoptés.

Demain, séance publique à 2 heures. — Discussion sur le projet de loi relatif au droit de grâce. — Rapport de pétitions.

La séance est levée à 5 h. 40 minutes.

Paris, 15 juin.

Impossible encore de rien préjuger du résultat des élections de Paris. Les seuls documents électoraux qui aient vu le jour jusqu'ici, sont deux manifestes républicains, émanant tous deux de la gauche de l'assemblée de Versailles. Le premier de ces manifestes reprouve hautement les excès de la commune de Paris et recommande le maintien du statu quo politique, lequel ne deviendrait définitif que lorsque la république aurait fait ses preuves. Ce manifeste porte une centaine de signatures. L'autre n'est signé que par vingt-deux députés de l'extrême gauche, parmi lesquels figurent Greppo, Tolain, Bernard etc, tous membres de l'Internationale. Ce manifeste ne parle ni en bien ni en mal des événements de Paris; il prêche la république, sans dire laquelle, comme le seul gouvernement désormais praticable en France.

Quant aux Bonapartistes, il est certain que des négociations ont lieu tendant à décider M. Conti à céder sa place en Corse au prince Napoléon; mais ces négociations n'ont pas encore abouti. M. Haussmann paraît avoir l'intention de se présenter à Paris.

Hier, à l'Assemblée de Versailles, M. Trochu a continué la justification de sa conduite pendant le siège de Paris. Cette seconde partie du discours de l'honorable général n'a pas présenté le même intérêt de curiosité que la précédente. Elle a été presque entièrement technique. Il en résulte à toute évidence que les opérations stratégiques de M. Gambetta, pendant son séjour à Tours et à Bordeaux, ont été plutôt nuisibles qu'utiles à la défense de Paris. Elle ont fait avorter le plan de M. Trochu de faire une trouée avec son armée dans la direction de Rouen, plan très réalisable et qui n'a échoué que parce que, faute de connaissances spéciales, M. Gambetta a constamment donné aux armées de secours de fausses directions.

L'assemblée a éprouvé un grand soulagement à voir se terminer ces discussions rétrospectives qui n'ont aucune utilité actuelle pour la France. Elles devront du reste être reprises lorsque les commissions nommées pour examiner la conduite des deux sections de gouvernement de la défense déposeront leurs rapports.

Les journaux arrivés ce matin de Marseille nous ont donné de l'ouverture de la session du conseil de guerre chargé de juger les communiés de cette ville. Il ressort des instructions et des premiers interrogatoires, que Marseille a été à la veille de passer par les mêmes péripéties que Paris. Le mouvement était organisé de longue main par l'Internationale, et la Commune de Paris, à peine installée à l'Hôtel de Ville, avait commencé d'expédier des agents pour diriger les insurgés. Les agents étaient les citoyens Mégy et Landeck. Hâtivement l'autorité militaire prévenue à temps agit d'urgence avec une telle vigueur que les projets de ces émissaires furent déjoués. Quelques heures de luttes suffirent pour comprimer l'insurrection, et chaque jour, depuis lors, fait connaître davantage, par les découvertes de la police, l'immensité du service que l'armée a rendu à la ville de Marseille. Il ne s'agissait, en effet de rien moins que d'incendier la préfecture, l'Hôtel de ville, le mont de piété et les docks. On a découvert, comme à Paris, des magasins de poudre toutes prêtes et des amas de pétrole plus que suffisants pour cette lugubre besogne. On citait entre autres, parmi les individus arrêtés, un nommé Constant, sur lequel on a trouvé une recette pour incendier d'emblée des quartiers entiers.

Cette recette lui avait été apportée de Paris par un troisième émissaire de la Commune, Abel Peyrouton, qu'on a réussi à prendre. Il a été expédié mardi dernier à Versailles.

L'attitude des accusés de Marseille — ils ont au nombre de dix-sept — est tout aussi lâche que celle qu'on signale chez les détenus de Versailles. Leur chef, l'avocat Cremieux de Nîmes a non seulement désavoué tous ses complices mais il les a en outre chargés de forfaits et surtout de projets criminels, que l'accusation elle-même ne leur impute pas. Le président du conseil de guerre a très vivement fait ressortir la couardise de cette conduite.

Au nombre des accusés se trouve un certain Sorbier, journaliste à Marseille, qui passe pour avoir été depuis longtemps un des chefs de l'Internationale. On s'attend à de curieuses révélations de sa part sur les opérations de cette société.

Le télégraphe doit déjà vous avoir mentionné une lettre collective de quelques évêques adressée à l'Assemblée de Versailles, au sujet de la question Romane. Cette lettre signée par Mgr de Rouen de Soes, de Coutances de Bayeux et de Lisieux, prie formellement l'Assemblée d'aviser au rétablissement du pouvoir temporel du Saint Père, au besoin même par les armes comme en 1848 1849. On ne croit pas que cette demande sera dis cutée quant à présent. F. E. T.

### INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le soir même du jour où l'Officiel publiait le projet de loi relatif à l'emprunt, les agents de change se sont réunis à Paris, chez M. Rothschild.

La discussion a été aussi vive qu'intéressante sur le mode d'emprunt lui-même que sur ses chances de succès.

M. de Rothschild, interrogé sur l'accueil réservé par l'étranger à la souscription française, aurait répondu: « Je crois pouvoir

car, malgré quelques réticences embarrassées, elle ne prononça pas une parole compromettante. Le jeune prêtre commençait à désespérer d'obtenir aucun renseignement sur le sort de son frère, quand une voix forte et un peu émue s'éleva en dehors du cottage.

— Eh! Dugald Mac-Carthy, vieux blaireau enfumé, disait-on, ne sortirez-vous pas de votre tanière? Il y a de mauvaises nouvelles ce matin, et il va falloir dérouiller nos jambes d'ici à quelques heures!

Au premier appel, Tom s'était levé; mais un commencement d'ivresse ne lui laissait pas sa lucidité d'esprit ordinaire. Il resta immobile en balbutiant:

— Eh! c'est monsieur Jack, je crois. — Vous voulez dire Duncan Ruthwel, le pinner de la vallée? interrompit sa femme en le regardant d'une manière significative; vous devriez aller au-devant de lui; peut-être... enfin n'entendez-vous pas qu'on vous appelle? — Oui, oui, c'est juste, répliqua Tom, c'est Duncan... je vais voir... que parle-t-il donc de mauvaises nouvelles?

Mistress Irwing lui adressa un nouveau signe qu'il ne comprit pas. Cependant il allait sortir, quand la porte poussée brusquement, et un homme entra dans le cottage. Il était vêtu de peaux de chèvre, comme Irwing lui-même, et paraissait fort agité. L'obscurité qui régnait dans la cabane l'empêcha d'abord de voir l'étranger; il s'écria avec colère en s'adressant à Tom:

— Eh bien! méchant pot à whisky, est-ce le moment à vous enivrer quand je m'égosille à vous appeler? Voyons, tâchez de retrouver un peu votre raison, si vous l'avez égarée au fond de votre outre... Je vous dis qu'il ne s'agit pas de bagatelles aujourd'hui! Vous allez bien vite courir annoncer au laird de là-haut qu'il ait à se tenir sur ses gardes. Pendant ce temps, moi, je répandrai l'alarme dans la vallée... Où est votre trompe?

Et, sans attendre de réponse, il se dirigea vers une partie du cottage où, parmi d'autres ustensiles grossiers, était suspendu un de ces cornets dont se servent les pâtres montagnards pour réunir leurs troupeaux. Ces paroles inquiétantes, l'air effrayé du nouveau venu, frappèrent tellement Irwing et sa femme, qu'ils oublièrent eux-mêmes la présence d'Angus.

— Mais que se passe-t-il donc, monsieur Duncan? demanda la ménagère toute tremblante. — Oui, ajoute Irwing, qui commençait à se dégriser, que se passa-t-il? — Ma foi, vous ne tarderez pas à le savoir à vos dépens, si vous ne bougez pas plus que le roc de Finn sur la brèche du Giant-S'-Cut... Les soldats sassenachs ont couché à Cong la nuit dernière, et ils s'avancent rondement de ce côté. On dit qu'ils en veulent surtout à la jeune dame; mais si, en pêchant le gros poisson, ils trouvent le petit dans leurs filets, ils ne lèveront pas, soyez-en sûrs. Nous devons songer à ça camarade; car vous et moi...

Il s'interrompit; son regard venait de tomber sur Angus qui, assis dans l'ombre, écoutait ces nouvelles avec un grand intérêt.

— Qui avons-nous ici? demanda-t-il avec un mélange de surprise et de colère. Eh! l'ami, vous n'avez pas besoin de cinquante paires d'oreilles, comme l'idole de Jaggrenat. Pour entendre mes paroles; une bonne paire suffit, et vous ouvrez les vôtres... Qui êtes-vous donc? continua-t-il en examinant sans façons l'objet de sa défiance; vous n'appartenez pas à notre association, je crois, et... Nabochisch! ajouta-t-il en bondissant en arrière, c'est le ministre, c'est M. O'Byrne lui-même!

Angus se leva.

— Vous m'avez reconnu, monsieur Jack Gunn, dit-il, et moi, à mon tour, j'ai reconnu en vous le fidèle compagnon de mon frère... Votre résidence ici me confirme dans le soupçon que m'avait inspiré d'abord la rencontre de Tom Irwing; — maintenant j'en suis sûr. Richard est près d'ici.

— Votre Révérence peut se tromper, répondit Jack Gunn; qui vous a dit? — Ce n'est pas moi, interrompit Irwing avec empressement; Votre Révérence me rendra ce témoignage que je n'ai pas trahi les secrets du laird!

Mistress Irwing poussa son mari du coude pour l'obliger à se taire. Angus reprit d'un ton persuasif:

— Jack Gunn, Irwing, n'essayez plus de nier; vous avez assez lutté pour dé-

fendre le secret de votre chef, de votre ami. Les moments sont précieux; ce que j'avais prévu se réalise; on a envoyé des troupes pour battre le pays. Richard, si bien caché qu'il soit, est perdu, si on ne le sauve; j'en ai les moyens. Conduisez-moi sur-le-champ près de lui; se vous l'ordonne au nom de son salut!

Irwing et Gunn, ou plutôt Dugald et Duncan, comme on les appelait, se regardèrent avec angoisse.

— Hum! fit Dugalde. — Diable! fit Duncan.

Angus mit son manteau.

— Allons, mes amis, reprit-il avec entraînement, chaque minute qui se passe aggrave les dangers de Richard. Il me semble déjà entendre les trompettes de ces Anglais qui viennent l'arrêter... — Les entendez-vous réellement? demanda le prétendu Duncan; dont les traits s'animaient; autrefois; rien qu'au son des clairons; je pouvais reconnaître, à trois milles de distance, le numéro de l'importe quel régiment des trois royaumes ou des colonies. Eh bien! moi aussi, avec ce méchant corne, je vais les régaler d'une fanfare qui leur fera dresser les oreilles...

Allons, Votre Révérence, puisqu'il le faut, nous vous conduirons à Fairy-Mount; il n'appartient à personne, en effet, de se placer entre deux frères, deux hommes du même sang... Mais si le laird nous blâme, vous vous souviendrez que vous nous avez forcé la main, et surtout que nous n'avons trahi aucun de

ses secrets?

— Il suffit... Mais partons de grâce, et je réponds de tout.

Un moment après, Angus gravissait avec ses deux guides une rampe escarpée de la montagne voisine. Il avait laissé son poney au cottage d'Irwing, vu l'impossibilité de continuer sa route à cheval, et, malgré ses fatigues, il s'avancait d'un bon pas. De temps en temps, Gunn portant le corne à ses lèvres, en tirait des sons plaintifs, qui se prolongaient dans les gorges et les vallées.

Alors on voyait les têtes des pâtres se dresser avec inquiétude derrière les rochers; quelques-uns assemblaient précipitamment leurs troupeaux et les chassaient vers les hauteurs pour les mettre en sûreté. Des femmes couraient à toutes jambes dans la plaine, tandis que des montagnards, armés de fusils, s'embusquaient au haut des rochers. Bientôt les mêmes sons de trompe se répétèrent dans diverses directions, comme des échos lointains; des nuages de fumée parurent sur certains points désignés d'avance; au bout de quelques instants, il devint évident que tout le pays avait pris l'alarme.

XAI

LES PROCEDES

L'habitation de Fairy-Mount, vers laquelle se dirigeait Angus, était bâtie dans le pays, quoique son existence fût un mystère, même pour la plupart des